

Hongrie - Sommet UE Afrique

Problématique : Comment construire un partenariat stratégique, équilibré et durable entre l'Union européenne et les États africains face aux défis sécuritaires, économiques et migratoires ?

Texte de Position Général (TPG)

La Hongrie, dirigée par le Premier ministre Viktor Orbán, mène une politique fondée sur la protection de la souveraineté nationale, la défense des frontières extérieures de l'Union européenne et le développement de partenariats économiques pragmatiques. Dans le cadre du Sommet UE–Afrique, la Hongrie considère que la relation entre l'Union européenne et les États africains représente un enjeu stratégique central pour la stabilité des deux continents. Cette coopération doit être réaliste, équilibrée et mutuellement bénéfique.

Les relations UE–Afrique s'inscrivent dans un contexte marqué par de profondes mutations géopolitiques. L'Afrique connaît une croissance démographique rapide, un développement économique hétérogène et des défis majeurs en matière de sécurité, de gouvernance et de résilience climatique. Parallèlement, l'Europe fait face à des tensions migratoires, à des enjeux énergétiques et à une concurrence internationale accrue, notamment de la part d'acteurs extra-européens. Ces dynamiques affectent directement la Hongrie, en tant qu'État membre situé au cœur de l'Europe et attaché à la stabilité régionale.

La Hongrie estime que le partenariat UE–Afrique doit reposer sur trois piliers essentiels : la sécurité, le développement économique et la maîtrise des flux migratoires. Ces dimensions sont étroitement liées et ne peuvent être traitées de manière isolée.

Premièrement, la question sécuritaire constitue une priorité. L'instabilité dans certaines régions africaines favorise les conflits armés, le terrorisme et les déplacements massifs de populations. La Hongrie soutient le renforcement de la coopération entre l'Union européenne et les États africains en matière de lutte contre le terrorisme, de formation des forces de sécurité et de prévention des conflits. La stabilité est une condition préalable au développement économique et à la réduction des migrations forcées. L'Union européenne doit privilégier une assistance ciblée, respectueuse de la souveraineté des États partenaires.

Deuxièmement, le développement économique durable doit être au cœur de la coopération. La Hongrie considère que l'investissement productif et la création d'emplois locaux constituent la réponse la plus efficace aux déséquilibres structurels. Le soutien à l'entrepreneuriat local, aux infrastructures, à l'agriculture moderne et à la gestion des ressources en eau représente un levier essentiel. La Hongrie possède une expertise reconnue dans la gestion de l'eau, l'agroalimentaire et les technologies médicales, secteurs dans lesquels des partenariats renforcés peuvent être développés.

La Hongrie soutient également les programmes favorisant la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et les échanges universitaires. Le renforcement des capacités

locales contribue à une croissance autonome et limite la fuite des cerveaux. Le partenariat éducatif constitue un investissement à long terme dans la stabilité commune.

Troisièmement, la question migratoire doit être abordée avec clarté et fermeté. La Hongrie défend le principe selon lequel l'aide doit être apportée là où les problèmes apparaissent. Il convient de lutter contre les causes profondes des migrations irrégulières plutôt que d'encourager les déplacements vers l'Europe. La Hongrie soutient le renforcement de la protection des frontières extérieures de l'Union européenne ainsi que la coopération avec les pays d'origine et de transit pour démanteler les réseaux de passeurs et améliorer les mécanismes de réadmission.

La coopération migratoire doit cependant s'accompagner de voies légales encadrées et adaptées aux besoins économiques réels, dans le respect des compétences nationales en matière de politique migratoire. La souveraineté des États membres dans ce domaine demeure un principe fondamental.

Par ailleurs, la Hongrie estime que la coopération énergétique représente un axe stratégique supplémentaire. Le développement de projets communs dans les énergies renouvelables, notamment solaire et hydraulique, peut contribuer à la diversification énergétique européenne tout en soutenant la croissance africaine. Les partenariats énergétiques doivent toutefois garantir la stabilité contractuelle et le respect des intérêts des parties.

La Hongrie attache également une importance particulière à la protection des communautés vulnérables, notamment les minorités religieuses confrontées à des persécutions dans certaines régions. La stabilisation des communautés locales contribue à prévenir les déplacements forcés et à favoriser la cohésion sociale.

Enfin, la Hongrie plaide pour une coopération fondée sur le respect mutuel et l'égalité des partenaires. Le partenariat UE–Afrique ne doit pas être perçu comme une relation de dépendance, mais comme une alliance stratégique face aux défis globaux. Les politiques européennes doivent éviter toute approche idéologique et privilégier des solutions pragmatiques, mesurables et adaptées aux réalités locales.

En conclusion, la Hongrie soutient un partenariat UE–Afrique renforcé, fondé sur la stabilité sécuritaire, le développement économique durable et la maîtrise responsable des flux migratoires. La position hongroise s'inscrit dans une vision attachée à la souveraineté nationale, à la coopération intergouvernementale et à une approche pragmatique des relations extérieures. Dans le cadre européen, la Hongrie adopte une orientation critique à l'égard d'une intégration excessive, privilégiant une Europe des nations, ce qui place le pays dans une tendance davantage souverainiste et modérément eurosceptique, tout en demeurant engagée dans la recherche de solutions communes efficaces.